

Les douanes préparent le passage de 39% à 15%

GUERRE COMMERCIALE. Le Département fédéral de l'économie indique que l'abaissement des taxes à l'exportation sera en place d'ici à quelques «jours ou semaines». L'accord commercial prendra, lui, des mois.

Jonas Follonier

L'incertitude de nombreuses entreprises a été en partie levée vendredi lors de l'annonce par les gouvernements suisse et américain des 15% de droits de douane au lieu des 39% appliqués jusqu'à présent par les Etats-Unis aux exportations helvétiques. La date de l'entrée en vigueur de ces surtaxes revues à la baisse est cependant restée floue. Le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), Guy Parmelin, n'a pas communiqué de jour précis lors de sa conférence de presse précédant le week-end.

Samedi, le vice-président de la Confédération a tout de même déclaré sur les ondes de la SRF que la date exacte du nouveau tarif douanier pourrait intervenir «d'ici 10 à 12 jours», tout en ajoutant que «cela prendra un peu de temps». Ce délai correspond peu ou prou à celui auquel les nouveaux «tariffs» pour la Corée du Sud, de 15%, ont été effectivement appliqués aux frontières depuis la communication du «deal» entre les deux pays, ou à celui auquel les droits de douane de 39% avaient été mis en œuvre pour la Suisse depuis l'annonce du 1^{er} août.

Seul élément déjà convenu

Contacté par *L'Agefi*, un porte-parole du DEFR confirme que le taux de 15% sera effectif dès que les offices des douanes, du côté suisse comme du côté américain, auront procédé aux adaptations techniques. «La Suisse et les Etats-Unis se coordonnent étroitement afin d'assurer une mise en œuvre concomitante des droits de douane ajustés», développe le département, confirmant que celle-ci est une question de «jours ou semaines».

Ce nouveau pourcentage de surtaxe générale est en effet le seul élément d'ores et déjà convenu entre Berne et

keystone



Guy Parmelin. Samedi, le chef du DEFR a déclaré sur les ondes de la SRF que la date exacte du nouveau tarif douanier pourrait intervenir «d'ici 10 à 12 jours».

Washington. Le régime appliqué à des produits comme les machines industrielles, l'acier, l'aluminium, le café et le fromage, lui, doit encore faire l'objet de discussions entre les deux partenaires. Les contreparties de la Suisse en échange de l'abaissement des taxes américaines dites «réciproques» à 15% devront également faire l'objet de négociations entre le Conseil fédéral et l'administration Trump.

Un accord à venir dès 2026

La déclaration commune publiée vendredi (*lire en pages 2 et 3*) donne les lignes directrices sur lesquelles devra se

baser le mandat de négociations que les sept Sages doivent désormais préparer. Elle indique que les parties, incluant également le Liechtenstein, ont l'intention de conclure un accord «si possible d'ici le premier trimestre 2026, sous réserve de leurs processus nationaux respectifs».

De fait, avant de soumettre son mandat de négociations au Parlement, l'exécutif devra le mettre en consultation. Les Chambres se pencheront ensuite sur la version retenue par le collège. Si elles l'acceptent, le projet pourra être combattu par un référendum. Dans ce cas, le peuple sera appelé aux urnes.

L'objectif du premier trimestre de l'an prochain ne peut donc correspondre qu'à la conclusion des négociations entre Berne et Washington. En effet, rien qu'en ce qui concerne la votation populaire, une éventualité déjà agitée par les Verts, les auteurs du référendum ont cent jours pour récolter 50.000 signatures valables à partir de la publication de la loi adoptée par le législatif. Un tel scénario retarderait la mise en œuvre.

Par ailleurs, côté américain, la Cour suprême doit statuer dans les prochains mois sur la capacité du président de décider de tels droits de douane. ■

Pour l'initiative Boussole et l'UDC, la souveraineté suisse reste intacte

La déclaration d'intention signée entre les trois pays tout comme la fiche d'information partagée par la Maison-Blanche le disent sans équivoque: «Les Etats-Unis détermineront, dans l'application de leurs tarifs réciproques, si la Suisse et le Liechtenstein ont pris des mesures appropriées pour encourager ces investissements et la création d'emplois associés.» En y ajoutant le contrôle sur les sanctions et les investissements entrants ou encore la convergence avec certains points du droit américain, la Suisse s'alignerait nettement sur Washington, sans avoir un droit de recours, contrairement au paquet des Bilatérales III conclu avec l'Union européenne (UE).

Opposé à ces nouveaux accords avec l'UE au nom de la souveraineté de la Suisse, le comité de l'initiative Boussole Europe juge que les discussions avec les Etats-Unis relèvent d'une «autre catégorie» et «ne sont pas comparables», selon la directrice de projet Annette Unger, pour qui les Bilatérales III «restreignent beaucoup trop l'autodétermination de démocratie directe et la souveraineté de la Suisse».

Pas d'impact direct

Et de préciser que l'initiative Boussole «se concentre exclusivement sur les engagements internationaux qui ont un impact direct sur notre Constitution», ce qui n'est

pas le cas du projet d'accord avec Washington.

A l'UDC, on salue cet accord avec Washington, estimant que «les investissements [de 200 milliards] n'ont rien à voir avec la reprise et l'application du droit».

En outre, le texte «est une déclaration d'intention et n'est pas juridiquement contraignant», ajoute une porte-parole. Elle ne s'exprime cependant pas sur les nombreuses exigences américaines, comme le contrôle des investissements étrangers, le pilotage des sanctions par Washington ou la prédominance accordée à certaines agences américaines comme la Food and Drug Administration (FDA). ■

Genève, place forte du négoce de matières premières

DONNÉES De nouveaux chiffres permettent de se faire une idée plus précise de l'importance du commerce des ressources naturelles en Suisse. Le bout du Léman joue les premiers rôles, générant plus de la moitié de la valeur ajoutée du secteur

RICHARD ÉTIENNE

Le négoce des matières premières a généré l'an passé en Suisse une valeur ajoutée estimée à 19,2 milliards de francs, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), dans un communiqué publié hier. Il en ressort sans surprise que ce sont les cantons de Genève et Zoug qui concentrent l'essentiel des activités du secteur. Il porte avant tout sur le commerce de pétrole, de combustibles, de minéraux, de métaux et de denrées agricoles.

Les entreprises établies à Genève, comme Gunvor, Trafigura, Mercuria, Vitol, TotalEnergies ou IXM, ont généré pas moins de 58,4% de ces 19,2 milliards de francs. Soit 11,2 milliards de francs. La part des groupes zougois, comme Glencore, s'est élevée à 27%. Celles des cantons qui suivent – Vaud (6,5%), Tessin (3,6%) et

Zurich (2,3%) – sont largement moindres.

Ces chiffres sont publiés pour la première fois. Ils font suite à un mandat du Conseil fédéral, qui cherchait à fournir des données officielles sur la valeur ajoutée du négoce au sens strict, dit «noyau», c'est-à-dire les entreprises dont l'activité principale est axée sur le négoce de matières premières.

Forte volatilité

En 2024, la richesse brute créée par ce secteur a représenté 2,3% de la valeur ajoutée totale de la Suisse, ou, selon une terminologie plus répandue, du produit intérieur brut (PIB).

Cette statistique doit offrir «une base de référence solide, mais il faut garder à l'esprit que ce secteur est caractérisé par une forte volatilité liée aux aléas du commerce international et aux fluctuations des prix des matières premières», souligne l'OFS qui va désormais scruter davantage les négociants.

La faîtière Suisserégoce salue l'étude mais critique sa méthodologie qui suivrait une définition «trop restrictive» de ce «secteur stratégique». «Les autorités limitent leur analyse au seul

négoce international – achat et vente de produits bruts», indique Florence Schurch, sa secrétaire générale. «Or les entreprises de négoce ne se contentent plus d'*«intermédiaire»* des transactions: elles intègrent désormais l'ensemble des chaînes de valeur, en amont comme en aval.» Ce qui inclut une transformation industrielle des matières premières (raffinerie, métallurgie, agro-industrie), une distribution de produits dérivés, une gestion des chaînes d'approvisionnement et un financement de telles activités.

«La méthodologie officielle sous-estime gravement la contribution réelle du secteur au PIB suisse, ainsi que son rôle dans l'emploi, l'innovation et la stabilité des marchés mondiaux», écrit Suisserégoce, qui parle d'une «image tronquée d'une industrie».

Profits record

Un groupe comme SGS, qui vient de transférer son siège de Genève à Zoug, ne fait par exemple pas partie du lot, alors même qu'il est actif dans l'inspection de matières premières. Le transporteur maritime genevois MSC non plus, même s'il travaille avec tous les grands négociants. La principale

banque de financement du négoce, ING, qui emploie 320 personnes à Genève et Zurich, n'est pas comptée non plus.

La forte volatilité sur les marchés de nombreuses matières premières durant la pandémie et pendant la crise énergétique a permis au secteur de générer des profits record. Mais, depuis, ils se sont tassés. Les sanctions liées à des flux russes ont aussi mis en difficulté des maisons suisses, comme Paramount Energy, 2Rivers et Litasco. Cette dernière appartient au géant russe Lukoil, qui a fait l'objet de sanctions cet automne.

Les négociants générèrent un cinquième de la valeur ajoutée du commerce de gros en Suisse, selon l'OFS. Les entreprises qui se spécialisent dans le pétrole et dans les métaux représentent respectivement 41,5% et 33% de la valeur ajoutée du secteur. Viennent ensuite celles qui se dédient au négoce de céréales, de tabac, de semences et d'aliments pour le bétail (6,4%), suivies par les commerçants de produits chimiques (5,2%), en café, thé, cacao et épices (1,9%) et dans d'autres produits intermédiaires (1,7%). ■

La croissance européenne s'installe sur un tout petit rythme

Virginie Malingre

La Commission a revu à la baisse ses prévisions pour 2026. L'Allemagne retrouve des couleurs, mais Bruxelles s'inquiète de l'incertitude en France

BRUXELLES - bureau européen

On ne peut pas dire que les perspectives économiques de l'Union européenne (UE) soient réjouissantes. Elles ne sont pas non plus catastrophiques, mais la croissance du continent semble vouée à rester morose, alors que le produit intérieur brut (PIB) de ses trois premières économies, l'Allemagne, la France et l'Italie, a du mal à augmenter de plus de 1 % par an. Tel est le paysage peu engageant qu'esquisSENT les dernières prévisions de la Commission, publiées lundi 17 novembre.

L'année 2025 – avec une croissance de 1,4 % dans l'UE et de 1,3 % pour la zone euro – a bénéficié d'un premier semestre qui a vu les exportations bondir, avant que les Etats-Unis concrétisent leurs annonces de hausses de droits de douane. Pour 2026, en revanche, Bruxelles a revu ses prévisions à la baisse et mise sur une croissance de 1,4 % en moyenne pour les Vingt-Sept et de 1,2 % au sein de l'union monétaire. En 2027, ces chiffres devraient respectivement monter à 1,5 % et 1,4 %.

Le commissaire à l'économie, Valdis Dombrovskis, évoque un « *environnement externe hostile* ». Au-delà des effets qu'elles ont sur les exportations européennes, sur fond d'appréciation de l'euro, les hausses de droits de douane américains déstabilisent le commerce international et « *les barrières commerciales ont atteint des sommets historiques* », observe-t-il. Elles incitent notamment la Chine à rediriger massivement ses exportations vers l'UE et à exploiter ses dépendances, en terres rares par exemple, pour que, à son tour, elle ne lui ferme pas ses frontières.

Dans ce contexte, insiste M. Dombrovskis, « *l'Europe doit [redoubler] d'efforts pour améliorer [sa] compétitivité et libérer [son] potentiel de croissance* ». « *Nous devons agir, et agir maintenant* », juge-t-il. Depuis un an, la Commission multiplie les projets de loi pour simplifier ses règles et alléger les charges administratives des entreprises, mais, pour le reste, elle tarde à mettre en musique les préconisations du rapport sur la compétitivité remis en septembre 2024 par l'ex-président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, dont elle sait qu'elles divisent les Etats membres.

Effort de défense

« *Un marché du travail résilient, l'amélioration du pouvoir d'achat et des conditions de financement favorables devraient [néanmoins] soutenir une croissance économique modérée* » dans les deux prochaines années, estime la Commission, qui compte sur la demande intérieure et une reprise de l'investissement pour soutenir l'économie.

Pour autant, le déficit budgétaire de la zone euro devrait se détériorer, pour atteindre 3,4 % du PIB en 2027, contre 3,1 % en 2024. L'effort de défense des Européens qui, sous pression de Washington, se sont engagés, au sein de l'OTAN, à augmenter leurs dépenses militaires, devrait y contribuer. Dans ce contexte, la dette publique au sein de l'union monétaire devrait aussi augmenter, de 88,1 % du PIB en 2024 à 90,4 % en 2027.

Dans cet environnement morose, il faut se féliciter du lent redémarrage de l'économie allemande, dont la richesse nationale devrait renouer avec la croissance, après deux ans de récession. Elle devrait croître de 0,2 % en 2025 et de 1,2 % en 2026. « *L'Allemagne a traversé une période prolongée de stagnation économique*, note la Commission. Son PIB (en valeur réelle) en 2024 était à peu près au même niveau qu'en 2019 ».

Percuté par la flambée des prix de l'énergie consécutive à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, par le recul de ses exportations dans un monde de plus en plus protectionniste et par la nécessité d'augmenter ses dépenses militaires face à des Etats-Unis qui ne veulent plus financer la sécurité des Européens, le modèle allemand est en crise. Mais la décision du chancelier Friedrich Merz d'investir des centaines de milliards d'euros dans la défense, les infrastructures et les technologies vertes lui donne un peu d'oxygène.

La France, bien plus endettée, ne peut s'offrir une politique budgétaire expansionniste. D'autant qu'elle fait face à des « *incertitudes politiques* » qui « *pèsent sur sa croissance* », constate la Commission. Bruxelles a minoré ses prévisions pour l'Hexagone, dont l'activité ne devrait augmenter de 0,9 % en 2026, après une hausse de 0,7 % en 2025. Le taux de chômage, qui avait diminué ces dernières années, devrait remonter, pour s'élever à 8 % en 2026 (7,6 % en 2025).

Bruxelles suit de près la situation des comptes publics hexagonaux. « *Il faudra voir où atterrissent les débats budgétaires au Parlement* », a déclaré M. Dombrovskis, qui réclame des « *mesures pour compenser l'effet de la suspension de la réforme des retraites* ». La Commission anticipe un ratio déficit budgétaire sur PIB qui devrait reculer de 5,5 % à 4,9 % entre 2025 et 2026, avant de remonter à 5,3 % en 2027. Quant à la dette publique, rapportée à la richesse nationale, elle devrait continuer sa progression, de 116 % en 2025 à 120 % en 2027.

L'Italie, elle, devrait voir sa dette commencer à se stabiliser : elle devrait représenter 136 % de son PIB en 2025, 138 % en 2026 et 137 % en 2027, alors que ses déficits publics devraient passer sous la barre des 3 %, inscrite dans le traité de Maastricht, l'an prochain. Toutefois, sa croissance devrait rester atone, à 0,4 % cette année et 0,8 % en 2026 comme en 2027.

Ces prévisions comportent un risque à la baisse, a prévenu la Commission, lundi. Elle évoque l'« *incertitude persistante en matière de politique commerciale* », l'éventualité d'une « *nouvelle escalade des tensions géopolitiques* », la « *réévaluation des risques sur les marchés boursiers* », la « *fréquence croissante des catastrophes liées au climat* », ainsi que l'« *incertitude politique intérieure* » comme autant de facteurs qui pourraient nuire à la croissance.

Die Gesundheitskosten steigen ungebrochen

Bis 2027 werden die Ausgaben bei knapp 110 Milliarden Franken pro Jahr liegen – damit werden höhere Krankenkassenprämien unumgänglich

BEATRICE BÖSIGER

—
Die sich türmenden Gesundheitsausgaben sind ein Schweizer Klassiker. Das wird auch in den kommenden Jahren so bleiben. Bis 2027 sollen die Gesamtkosten auf knapp 110 Milliarden Franken pro Jahr anwachsen.

Davon geht die aktuelle Prognose der Konjunkturforschungsstelle der ETH (KOF) aus, die jährlich im Auftrag von Comparis erstellt wird. Demgegenüber veröffentlicht das Bundesamt für Statistik (BFS) seine Zahlen mit einem grösseren Zeitabstand. Für das Jahr 2023 beziffert die Behörde die Ausgaben auf knapp 94 Milliarden Franken.

Die KOF geht in ihren Berechnungen davon aus, dass die Gesundheitskosten auf hohem Niveau weiterwachsen werden. Für den Prognosezeitraum 2024 bis 2027 rechnen die Experten mit einem durchschnittlichen Anstieg von 3,9 Prozent pro Jahr.

Das ist deutlich mehr als der Anstieg von 3,5 Prozent, die seit Beginn der Datenerhebung 1997 gemessen wurden. Daher sei in der Schweiz mittelfristig nicht von einer Verlangsamung des Kostenwachstums auszugehen, schreiben die Studienautoren.

Wir werden anspruchsvoller

Durch die Kostenexplosion im Gesundheitswesen steigt die wirtschaftliche Bedeutung des Sektors für die Schweiz. Bis im Jahr 2027 rechnet die KOF damit, dass der Anteil des Sektors gemessen an der Wirtschaftsleistung auf 12,2 Prozent steigen wird. Vor dreissig Jahren lag der Anteil noch bei 8,9 Prozent. Im internationalen Vergleich gehört die Schweiz zu den Ländern mit den höchsten Gesundheitskosten und liegt hinter den Vereinigten Staaten, Deutschland und Österreich auf Rang vier.

Der Hauptgrund für die steigenden Gesundheitskosten ist, dass die Menge an Gesundheitsdienstleistungen steigt. Das liegt auch an der Anspruchshaltung der Patienten. Oft werden zum Beispiel Bluttests oder ein MRI durchgeführt, auch wenn es medizinisch keinen Grund dafür gibt. Höhere Preise, etwa für neue Medikamente, haben derzeit laut Hans Gersbach, dem Leiter der Studie und Co-Direktor der KOF, einen geringen Anteil am Kostenwachstum.

Die Studie erhebt nicht, wie teuer die einzelnen Leistungen sind. Betrachtet man jedoch gezielt, wo im Gesundheitswesen die Kosten am stärksten steigen, so ist dies in der Langzeitpflege. Das ist primär auf die alternde Bevölkerung in der Schweiz zurückzuführen; viele Menschen müssen entweder daheim oder in einer Pflegeeinrichtung länger gepflegt werden. Gleichzeitig steigen auch die Kosten für ambulante Behandlungen.

Der Trend dürfte sich laut Felix Schneuwly, Gesundheitsexperte bei Comparis, mit der Efas (Einheitliche Finanzierung ambulant und stationär), die mehr Anreize für ambulante Behandlungen setzt, ab 2028 noch akzentuieren. Die jüngste KOF-Prognose befasst sich allerdings nur mit dem Zeitraum bis 2027.

Neue Ideen gefragt

Mehr Ausgaben für die Gesundheit bedeuten aber auch eine steigende Belastung für jeden Einzelnen in der Schweiz: «Um die Kostensteigerung zu finanzieren, wird es weitere Erhöhungen bei den Krankenkassenprämien geben», sagt Gersbach. Bei einer Aufschlüsselung nach Art der Finanzierung zeigen seine Berechnungen, dass das grösste Wachstum bis 2027 auf die obligatorische Krankenversicherung entfällt.

Der steigende Anteil der Gesundheitsausgaben ist aus gesamtwirtschaft-

licher Sicht laut der KOF-Studie nicht prinzipiell problematisch. Trotzdem sehen die Autoren grosse Herausforderungen für die kommenden Jahre, etwa was Effizienz und Verteilung angeht. Es stelle sich die Frage, wie viel Menschen mit mittlerem und niedrigem Einkommen zu den Kosten beitragen sollten, schreiben die Autoren.

Das ist allerdings eine politische Entscheidung. Hier fehlen glaubhafte Rezepte gegen die steigenden Kosten. «Man kann sich fragen, ob die politische Hektik in dem Bereich etwas gebracht hat», sagt Felix Schneuwly. Die wesentlichen Treiber wie die alternde Gesellschaft, steigender Wohlstand und medizinischer Fortschritt könne die Politik nicht mit Massnahmen zur Kostendämpfung übersteuern. Helfen können da beispielsweise Investitionen in die Digitalisierung oder der verstärkte Einsatz von künstlicher Intelligenz.

Économies: l'Exécutif fait appel à un expert externe

Conseil d'État L'ex-président de la Cour des comptes a été mandaté pour diriger le groupe de pilotage censé présenter un plan pour réduire les charges de 500 millions.

Le déficit du Canton de Genève atteint des sommets, avoisinant les 760 millions de francs. Pour freiner sa progression, un plan d'économies de 500 millions sera présenté au printemps prochain. Pour trouver des pistes, le Conseil d'État a mandaté un expert externe. Ex-président de la Cour des comptes, Stanislas Zuin dirigera un groupe de pilotage dont les conclusions seront rendues en mai.

Pourquoi mandater un externe et ne pas faire appel à un haut fonctionnaire? Cette stratégie a un coût: le mandat confié au groupe de pilotage se monte à 150'000 francs, pour 600 heures de travail. Il sera composé six membres externes, le reste de fonctionnaires. Combien? Le Département des finances (DF) livrera les détails au printemps.

Récusation possible

«L'objectif est de bénéficier d'un regard extérieur objectif et de réunir des compétences diverses pouvant intervenir en toute indépendance, les personnes concernées n'ayant aucun intérêt particulier à défendre», indique Dejan Nikolic, secrétaire général adjoint du DF.

Rappelons toutefois que Stanislas Zuin fait partie du conseil d'administration de l'Aéroport, lui-même sous la tutelle du DF. Contacté, ce dernier renvoie au Canton mais précise que les membres «externes du groupe de pilotage se récusent systématiquement dans l'examen des politiques publiques où des conflits

d'intérêts pourraient survenir». L'administration a été invitée à proposer ses idées d'économies, précise le DF. «C'est d'ailleurs toute la nouveauté de la démarche, soit une analyse associant diverses approches reposant notamment sur la participation active du personnel de l'État.» Les économies pourront toucher les taxes, les émoluments et les niches fiscales, indique un courriel que nous avons consulté.

Seuls les cadres supérieurs de l'État ont été sollicités pour proposer leurs pistes au groupe de pilotage. Ce sont «ceux qui connaissent le mieux le fonctionnement de l'État au quotidien», détaille un courrier qui leur est adressé. Pourquoi ne pas avoir mobilisé le personnel de terrain? Ici aussi, le département renvoie à la communication qui sera faite au printemps.

Est-ce la première fois qu'un externe est mandaté? À cette question, le DF répond que «faire appel à des tiers pour garantir l'indépendance et l'objectivité de travaux particuliers est une pratique saine dans une perspective de bonne gestion des deniers publics». Selon nos informations, cette pratique n'a pas été utilisée au moins depuis dix ans.

Les économies déterminées par le groupe de pilotage seront instaurées en 2027-2029. Elles sont distinctes des 500 millions de francs de mesures déjà identifiées par le Conseil d'État.

Chloé Dethurens



Les fonctionnaires ont manifesté contre les mesures d'austérité le 11 novembre dernier. Laurent Guiraud

Un budget 2026 austère pour les uns, gourmand pour les autres

Municipal Les élus ont accepté d'envoyer la seconde mouture du texte en Commission des finances. La question des nouveaux postes, des annuités et des subventions reste ouverte.

Lorraine Fasler

Un mois après un premier refus, le Conseil municipal genevois a finalement accepté lundi d'entrer en matière sur le projet de budget 2026. Le texte, qui présente désormais un déficit de 69,3 millions de francs, est renvoyé en Commission des finances pour étude, par 43 voix contre 33.

Le 14 octobre, Le Centre et la droite avaient bloqué l'exercice budgétaire en refusant tout débat sur un projet affichant alors un déficit de 62,1 millions. Depuis, la situation s'est péjorée avec une chute supplémentaire de recettes fiscales de 28 millions de francs, conduisant le Conseil administratif à dégraissier au sein des départements, geler les mécanismes salariaux (annuité et indexation) et les 55 nouveaux postes ainsi qu'à réduire des subventions.

Au total, ces mesures, présentées «sans gaieté de cœur» par le chef des Finances, Alfonso Gomez, devraient générer environ 21 millions d'économies.

Revirement assumé

Changement de cap pour le MCG et les Vert'libéraux qui se distancient de la droite en soutenant ce projet de budget bis. Pour Daniel Sormanni, «si on bloque à ce stade, ce sont les douzièmes provisionnels. Cela signifie reprendre le budget de l'an passé avec les charges augmentées et voter ensuite des crédits supplémentaires». L'élu MCG estime qu'il est encore possible de réduire les dépenses d'environ 10 millions tout en sauvegardant les mécanismes salariaux.

«Le Conseil administratif a enfin pris ses responsabilités pour identifier 21 millions d'économies», note Yves Herren, chef de groupe Le Centre-Vert'libéraux, qui se félicite d'avoir renvoyé l'Exécutif à sa copie. «À présent, nous pouvons être efficaces en Commission des finances en cherchant des économies de plus petite taille».

Comme les Verts, le Parti socialiste a soutenu cette nouvelle mouture du projet de budget



Alfonso Gomez, grand argentier, lors de la présentation du projet de budget 2026 bis de la Ville le 13 novembre.

«On nous sert de la poudre de perlimpinpin en parlant de 50 postes gelés alors qu'ils n'étaient de toute façon pas repourvus.»

Alexandre Chevalier
Conseiller municipal UDC

même si ses membres se disent déçus et choqués par la politique menée par un Conseil administratif à majorité de gauche.

«Nous nous attendions à mieux et à plus ambitieux. Vous avez même été plus loin en coupant 21 millions alors que la droite, par sa motion, vous demandait de réduire le déficit de 13 millions!» a lancé Guilhem Kokot, coprésident du PS Ville de Genève. Il appelle au soutien des futurs amendements que le parti déposera pour protéger les

conditions salariales et les prestations publiques.

C'est précisément pour combattre la mesure touchant les fonctionnaires de la Ville que le groupe Ensemble à Gauche et Union populaire s'est, lui, opposé au projet de budget.

«Vous avez capitulé dès le début de la législature sans combattre!» déclame avec ferveur Jean Burgermeister. Selon lui, le gel des salaires et la dépendance accrue aux revenus du *trading* profitent aux plus riches, tandis que les services publics et les habitants paient le prix fort. Il appelle la population et le personnel public à se mobiliser.

Une droite divisée

Privés du soutien de leurs anciens alliés du centre droit, l'UDC et le PLR n'ont pas fait le poids. Ils ont campé sur leur position, refusant une fois encore l'entrée en matière du budget qu'ils jugent toujours trop gourmand.

L'UDC réclame des économies bien supérieures et se tient à la ligne dessinée par la motion co-signée en octobre par la droite et

Le Centre afin de plafonner le déficit à 49 millions de francs. «Le deal n'est pas conclu!» résume Alexandre Chevalier.

«On savait que l'entrée en matière serait votée, ajoute-t-il, mais nous restons cohérents. On nous sert de la poudre de perlimpinpin en parlant de 50 postes gelés alors qu'ils n'étaient de toute façon pas repourvus. Pourquoi ne pas les supprimer tout simplement? Et les annuités, on sait déjà que la majorité de gauche et le MCG les réintégreront.»

Pour le PLR Maxime Provini, il s'agit de garder une ligne claire: comment accepter un déficit porté à 69 millions alors que la première version à 62 millions avait été balayée?

Quant à la rupture de stratégie avec le groupe Le Centre-Vert'libéraux et le MCG, le chef de groupe assure ne pas s'en formaliser, jugeant ces derniers simplement «plus frileux».

De nombreux amendements ne manqueront pas d'être déposés par les partis, débattus et soumis au vote lors de la séance budgétaire du 6 décembre.

Le suspense n'aura pas duré: le soutien au service citoyen s'effondre, à dix jours du vote

Scrutin du 30 novembre Alors que partisans et opposants étaient au coude-à-coude à la mi-octobre, notre dernier sondage prédit un non à 70%, et un refus majoritaire chez toutes les tendances politiques.

Florent Quiquerez Berne

Les coups de boutoir répétés des opposants – gauche en tête – ont réussi à fragiliser le service citoyen et devraient définitivement le faire trébucher. Alors que la première vague du sondage Tamedia (éditeur de ce journal), diffusé le 15 octobre, révélait encore 51% d'avis positifs, la deuxième vague montre un effondrement rarement vu du nombre des soutiens. À dix jours du vote, ils ne sont plus que 28% à dire oui, contre 70% qui s'y opposent. À moins d'un miracle, la messe semble dite.

L'idée de cette initiative populaire est d'introduire un service obligatoire pour tous les citoyens. Et ce, qu'ils choisissent l'armée, la protection civile ou d'autres engagements en faveur de la collectivité, que ce soit l'environnement ou le social.

Si le texte suscitait une sympathie légitime au début de la campagne – que chaque jeune s'investisse pour la collectivité était perçu comme positif pour la cohésion nationale –, le projet a rapidement été rattrapé par les problèmes que pourrait engendrer sa mise en œuvre.

La gauche a notamment dénoncé un texte qui allait renforcer les inégalités, étant donné que les femmes font déjà beaucoup de travail non rémunéré. Elle craignait aussi une forme de dumping salarial. Au centre droit, également réfractaire au texte, on a mis en avant les problèmes que poserait l'absence de tous ces jeunes dans les entreprises. L'UDC craignait enfin que le service citoyen ne remplace à terme le service militaire.

Autant d'arguments qui ont fait mouche ces dernières semaines. L'initiative pour un service citoyen est désormais rejetée par les électeurs de tous les partis. Même ceux des Vert'libéraux, dont certaines personnalités sont pourtant derrière le projet, n'en veulent plus: l'initiative y récolte 51% de non contre 47% de oui. Le rejet le plus massif vient toutefois du côté du PLR et de l'UDC avec 75% de non. Suivent Le Centre (70%), le Parti socialiste (69%) et les Verts 60%.

La guerre des sexes demeure sur le service citoyen

Bien que le non se soit là aussi renforcé partout, on trouve encore une différence d'appréciation selon les sexes. Les femmes, qui seraient directement concernées par un élargissement de



Le Conseiller fédéral Martin Pfister, qui combat l'initiative pour le service citoyen, peut avoir le sourire. Keystone

La gauche a notamment dénoncé un texte qui allait renforcer les inégalités, étant donné que les femmes font déjà beaucoup de travail non rémunéré.

l'obligation de servir, sont désormais 76% à s'opposer au projet. Du côté des hommes, qui connaissent déjà le service militaire ou civil, la part de refus n'est «que» de 63%.

Reste que ce clivage est le seul qui saute aux yeux. En effet, aucune différence notable n'apparaît dans les intentions de vote, que l'on analyse les résultats selon les régions linguistiques, le type de commune, l'âge, le niveau de formation ou le revenu. Partout, le non est massif.

Au final, deux arguments animent le camp du non. Le fait qu'une obligation de servir augmenterait encore la charge pour les femmes, qui assument déjà une grande partie du travail non rémunéré, est cité par 39% des

opposants au projet. Vingt et un pour cent ajoutent que le texte nuirait à l'économie, car deux fois plus de personnes qu'aujourd'hui seraient absentes de leur lieu de travail pendant leur service. Leur remplacement entraînerait donc des coûts supplémentaires.

En face, le camp des partisans est séduit par l'idée que cette initiative favoriserait l'égalité en permettant à chacun d'apporter une contribution à la société. Une déclaration qui est partagée par 35% de ceux qui sont prêts à voter oui. Quelque 31% pensent aussi qu'un engagement au service de la collectivité – avec des jeunes venus de tout le pays – renforce la cohésion sociale et consoliderait ainsi la démocratie.

Initiative pour l'avenir: la Jeunesse socialiste boit le calice jusqu'à la lie

Le 30 novembre, il n'y a pas que les partisans du service citoyen qui feront la grimace. Il y aura aussi tous ceux qui défendent l'initiative pour l'avenir. Lors du premier sondage, il y a un peu plus d'un mois, le non était déjà à 67%. Il s'est encore renforcé. Avec 75% de rejet, on est proche de la bérénina.

L'initiative populaire, lancée par la Jeunesse socialiste, propose de taxer à 50% la part de succession qui dépasse les 50 millions. L'argent récolté servirait à la lutte contre le changement climatique

et à la transition énergétique. Environ 2500 héritiers seraient concernés en Suisse.

Un projet que la droite et l'économie ont combattu très tôt en martelant l'idée qu'une telle proposition ferait fuir les grosses fortunes du pays, entraînant avec elle un manque à gagner fiscal massif. Un message reçu cinq sur cinq par les électeurs des partis bourgeois: 94% des électeurs UDC et PLR sont contre le texte. Le non est encore à respectivement 89% et 79% au Centre et chez les Vert'libéraux.

Sans surprise, c'est du côté de la gauche que le projet séduit. Mais pas assez pour renverser la tendance. Les électeurs PS sont 58% à soutenir l'initiative, contre tout de même 39% qui la rejettent. Au final, ce sont les Verts les plus enthousiastes, avec 71% d'opinions favorables.

Outre ce profond clivage partisan, on note aussi des différences en fonction du revenu, de l'âge, du niveau de formation et du lieu de résidence, même si partout le non reste majoritaire.

2^e sondage Tamedia pour les votations du 30 novembre 2025

Initiative populaire «Pour une Suisse qui s'engage» (initiative service citoyen). Qu'allez-vous voter?

Résultats selon le genre. Réponses en pour-cent.

■ Oui ■ Plutôt oui ■ Sans avis ■ Non ■ Plutôt non

Hommes 17% 6% 70%

Femmes 28% 6% 6% 57%

Sondage réalisé du 12 au 13 novembre 2025 auprès de 12'263 personnes de toute la Suisse (dont 2782 Romands).

Marge d'erreur maximale du sous-groupe: ±2 points de pourcentage.

Graphique: I. Caudullo; Source: sondage «20 minutes»/Tamedia en collaboration avec l'institut LeeWas

Initiative populaire «Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement» (initiative pour l'avenir). Qu'allez-vous voter?

Résultats par couleur politique. Réponses en pour-cent.

■ Oui ■ Plutôt oui ■ Sans avis ■ Non ■ Plutôt non

Les Verts 64% 7% 22%

PS 51% 7% 35%

Vert'libéraux 15% 74%

Le Centre 86%

PLR 92%

UDC 92%

Sondage réalisé du 12 au 13 novembre 2025 auprès de 12'263 personnes de toute la Suisse (dont 2782 Romands).

Marge d'erreur maximale du sous-groupe: ±2 points de pourcentage.

Graphique: I. Caudullo; Source: sondage «20 minutes»/Tamedia en collaboration avec l'institut LeeWas

Ainsi, plus un ménage gagne de l'argent, plus il est opposé au texte. Les jeunes, eux, se distinguent en étant deux fois plus favorables à l'initiative que leurs aînés. On voit aussi que l'électorat urbain est davantage séduit par cette idée que celui des campagnes.

Sans surprise, pour les partisans, l'argument central est que l'initiative pour l'avenir permet de lutter contre les inégalités. Et ce, en faisant payer les plus grands bénéficiaires du système économique, qui sont ju-

Le parlement s'empare des accords avec l'UE

SUISSE Le parlement se penchera sur le paquet d'accords au printemps prochain avec un traitement en deux volets. De passage à Bruxelles, des parlementaires suisses ont montré leur intérêt d'être associés au «decision shaping» dans le cadre d'une reprise «dynamique» du droit européen

FRÉDÉRIC KOLLER

Le parlement fédéral entamera l'examen du paquet d'accords avec l'Union européenne au plus tôt au printemps 2026, à la suite du message du Conseil fédéral prévu pour mars prochain. En fin de semaine dernière, les deux bureaux du Conseil national et du Conseil des Etats se sont mis d'accord sur le traitement de la première phase. Celui-ci sera scindé en deux volets. Les commissions de politique extérieure seront compétentes pour le volet relatif à la «stabilisation» des accords, et les commissions dites thématiques pour le volet relatif au «développement» de nouveaux accords.

Un cheveu sur la soupe

Le scénario d'une commission ad hoc pour l'ensemble des accords a donc été écarté. Ces deux volets correspondent à la volonté du Conseil fédéral de scinder le paquet Suisse-UE en deux. Le premier volet, qui fait l'objet d'un arrêté fédéral, concerne tous les accords servant à stabiliser les relations bilatérales, «à savoir les protocoles institutionnels et les protocoles d'amendement des accords existants». Le second volet comprend les nouveaux accords sur la santé, l'électricité et la sécurité alimentaire, qui font l'objet de trois autres arrêtés. Tous seront soumis à référendum.

Ce sont entre autres ces subtilités du processus démocratique suisse que sont allés présenter à leurs homologues

européens, la semaine dernière à Bruxelles, des membres de la Commission de politique extérieure du Conseil national. «Nous avons eu de très bons échanges, dans le respect et de manière franche, explique son président, le PLR vaudois Laurent Wehrli. Mais le diable se cache dans les détails.» Si la mécanique confédérale peut paraître complexe, celle de l'Union ne l'est pas moins. Tout comme en Suisse, la procédure de validation du paquet d'accords n'a pas encore été arrêtée par les Européens. La question d'un vote final des 27 parlements nationaux ou du Conseil européen n'aurait pas encore été tranchée.

Dix-neuf parlementaires suisses ont fait le déplacement après la venue à Berne en septembre dernier d'une petite délégation parlementaire de l'UE, une première depuis 2011. «Quoi qu'il arrive, que le paquet d'accords soit accepté ou non, nous allons devoir renforcer nos échanges parlementaires», ajoute Laurent Wehrli. Il est prévu, mais pas encore confirmé, qu'un poste de représentant du parlement fédéral soit ouvert à Bruxelles, comme c'est déjà le cas pour les cantons depuis une trentaine d'années. Unique représentant de l'UDC – ses collègues étant opposés à ce voyage – le Fribourgeois Pierre-André Page évoque une expérience «très agréable» et dit avoir apprécié l'intérêt des Européens. «Mais j'étais le cheveu sur la soupe. Ils ont écarquillé les yeux quand je leur ai dit que l'Europe était en déclin et que j'étais opposé à ces accords. Ces échanges ne m'ont pas fait changer d'avis.»

Côté suisse, il s'agissait notamment de se familiariser avec le fonctionnement institutionnel et le processus décisionnel de l'UE. Avec une attention particulière à l'un des points négociés par les diplomates qui a suscité un vif débat en Suisse: les modalités de la reprise du

droit européen et la participation de la Suisse au processus d'élaboration de celui-ci dans le cadre des accords bilatéraux. Comme les cantons, les parlementaires voudraient être consultés lors de ces discussions. On parle à ce propos de «decision shaping». Tout reste à définir. «C'est très important, complète Laurent Wehrli. Cela montre que le parlement garde ses compétences. Les détails viendront en temps voulu. On avance pas à pas.»

Pas de pression de Bruxelles

Lors de cette rencontre, selon la *NZZ* qui cite trois sources anonymes, le chef négociateur pour l'UE, Richard Szostak, aurait fait part de son irritation à propos du traitement en deux volets du paquet d'accords, qui forment un tout selon Bruxelles. Le quotidien zurichois parle de «pressions» européennes afin que les quatre arrêtés soient votés en même temps. «Il n'y a rien de nouveau, tempère Laurent Wehrli. Il est clair que les Européens ne sauteront pas de joie si le volet stabilisation est accepté alors que l'un des trois éléments, par exemple l'électricité, du volet développement était refusé. Il ne faudrait pas non plus que des votes séparés s'étalent sur deux ou trois ans. Mais il n'y a pas de clause guillotine.» Autrement dit, si l'un des accords était refusé, les autres seraient toujours valables. Par contre si le volet stabilisation est refusé par le peuple suisse, tout tombe. Une version qui confirme une source du DFAE qui précise qu'à Bruxelles on est parfaitement informé de ces divers scénarios. Pierre-André Page ajoute ce commentaire: «J'ai été choqué de voir mes collègues de commission en admiration lors de ces tours de table bruxelloise. Selon lui, ce sont les Allemands qui se montrent les plus «durs.» ■

Die Schweiz verbessert sich

Unser Land liegt im internationalen Klimaranking neu auf Platz 23 – das hat mehrere Gründe. Allerdings sind wir immer noch Mittelmass.

Bruno Knellwolf

Seit 20 Jahren werden im Klimaranking, dem Climate Change Performance Index (CCPI), die Klimaleistungen von 63 Ländern sowie der Europäischen Union verglichen. Das Ranking «CCPI 2026» von Germanwatch und dem NewClimate Institute wurde gestern an der Klimakonferenz in Brasilien vorgestellt. Bewertet werden die vier Kategorien Treibhausgasemissionen, erneuerbare Energien, Energieverbrauch und Klimapolitik.

Die Schweiz ist Mittelmass

Von den CCPI-Experten erhält die Schweiz eine hohe Bewertung für die Klimaleistungen bei den Treibhausgasen, eine mittlere bei den erneuerbaren Energien und dem Energieverbrauch. Eine tiefe dagegen bei der Klimapolitik. Die Schweiz liegt auf Rang 23, sieben Plätze besser als im Vorjahr.

Wo sich die Schweiz verbessert hat

Fortschritte hat die Schweiz im Vergleich zu anderen Ländern beim Zubau der erneuerbaren Energien und teilweise auch bei der Energieeffizienz gemacht, sagt Georg Klingler, Klimaexperte bei Greenpeace und einer der CCPI-Experten. Und ETH-Klimaforscher Reto Knutti ergänzt: «Seit 2025 sind das revisierte CO₂-Gesetz und das Bundesgesetz über eine sichere Stromversorgung mit erneuerbaren Energien in Kraft. Damit haben wir wieder etwas Boden gutgemacht.»

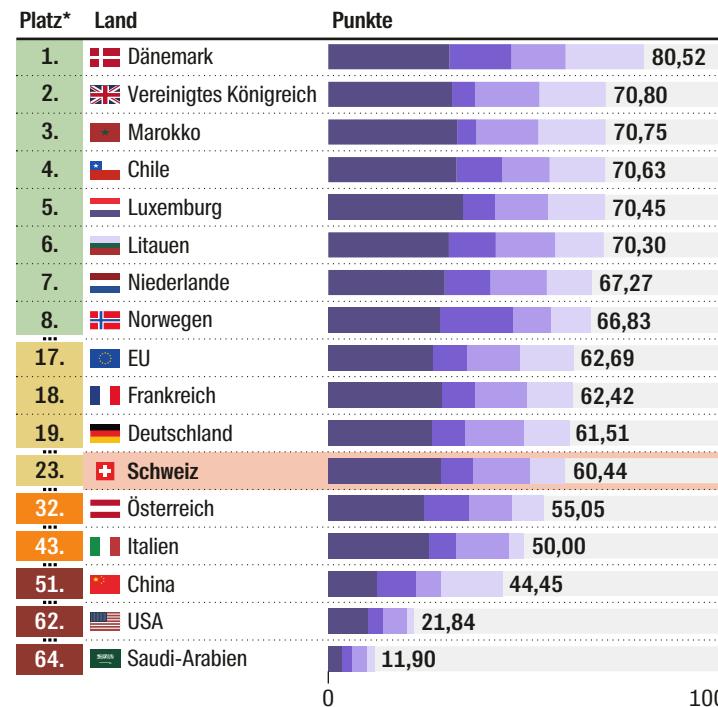
WWF und Greenpeace sind mit Mittelmass nicht zufrieden

Wenn alle Länder so handeln würden wie die Schweiz, wür-

Die Schweiz im Klimaschutz-Vergleich 2026

Bewertung der Klimaschutzleistung von 63 Ländern und der EU anhand eines zusammengesetzten Indexwerts (0 = sehr schlecht, 100 = sehr gut).

Indexkategorien: Treibhausgasemissionen Erneuerbare Energien
Energieverbrauch Klimapolitik



Quelle: Climate Change Performance Index (CCPI)/Grafik: Iet

den gemäss Klingler bis zu 3 Grad Erwärmung resultieren. Die Besten gehen in Richtung 2 Grad. «Wir liegen immer noch hinter der EU und anderen Ländern mit weniger Möglichkeiten», sagt Knutti. Die Schweiz sei eines der innovativsten Länder der Welt, mit ausgezeichnetener Forschung und Bildung und mehr Geld pro Kopf als fast alle anderen. Da reiche ein Mittelfeld-Platz nicht, aber das sei am Ende eine politische Entscheidung.

Gemäss Klingler gehen beim Verkehr die Emissionen seit Jahren nicht genügend zurück. Die Unterstützung für die Elektrifizierung sei ungenügend, denn viele Mieter hätten kein Recht auf eine Ladestation. Die Landwirtschaft und der Finanzsektor kennen keine bindende Regulierung, um Emissionen zu senken. Im Bereich Landwirtschaft wage sich niemand, etwas anzustossen, weil die Interessenvertreter so stark seien, sagt Knutti. Bei der Industrie können sich die Betriebe zu einfach von der CO₂-Abgabe befreien.

Zu viele fossile Treibstoffe



Das bessere Ranking der Schweiz hat mit dem Zubau erneuerbarer Energien zu tun, so wie diese Solarfassade an einem Hochhaus in Biel.

Bild: Christian Beutler/Keystone

Es gibt keine Regulierung für alle Treibhausgase und bei wichtigen Treibern des Verbrauchs von Öl und Gas. «Dazu kommt, dass der Bundesrat im Rahmen des Sparpakets 400 Millionen Franken des Gebäudeprogramms streichen möchte», sagt Klingler. Dieses Programm habe grossen Einfluss auf die Emissionsreduktion. Knutti ergänzt, dass der Fussabdruck der Schweiz hoch sei und bis dreifach so hoch, wenn man die CO₂-Emissionen der Produkte mitzähle, die wir aus dem Ausland importieren – Tendenz steigend.

Mittel der Schweiz, um sich im Ranking zu verbessern

«Schnellerer Ersatz fossiler Energien in allen Bereichen durch die Elektrifizierung plus schnellerer Ausbau der erneuerbaren Energien – insbesondere von Solar auf unseren Dächern. Dazu gehören auch Speichersysteme und Netzmanagement. Plus Regulierung der unregulierten Treibhausgasemissionen», sagt Klingler.

Die CCPI-Experten fordern Netto-Null bis 2035 oder spätestens 2040

Gemäss Klingler ist das nicht illusorisch, die Technologien dafür seien vorhanden und werden mittel- und langfristig weniger kosten als die andauernde Nut-

zung fossiler Energien. Knutti hält solche Forderungen dagegen für wenig zielführend. Der Bundesrat diskutiere erst jetzt die Eckpunkte für die Klimapolitik nach 2030. Die Prozesse seien langsam.

Es gibt auch Fortschritte bei den Klimaleistungen

Die Klimaexperten erwähnen Länder mit ambitionierten Klimaschutzmaßnahmen, die Schweiz ist da nicht dabei. Dafür Dänemark wegen des schnellen Einsatzes von Wärmepumpen, Marokko wegen gross angelegter Förderung von Photovoltaikanlagen und China wegen seiner Solarthermie.

Les rapports de durabilité des entreprises suisses laissent à désirer

EXIGENCES Un certain manque de transparence et une qualité insuffisante des données caractérisent les publications ESG des sociétés helvétiques. Des progrès ont cependant été réalisés, indique la Fondation Ethos

LASSILA KARUTA, ZURICH

Qu'adviendra-t-il des rapports de durabilité (ESG) des grandes entreprises suisses dans les prochaines années? Dans un contexte mondial marqué par un désintérêt croissant pour la promotion des questions environnementales et de diversité dans les entreprises, il n'est pas aisément de prédir l'avenir de ces publications, qui détaillent les progrès réalisés.

Ce qui est certain, c'est que ces firmes devront continuer à informer leurs actionnaires de leurs efforts en matière d'ESG. «La Suisse est, à côté de l'Espagne, le seul pays en Europe où les entreprises d'une certaine taille doivent soumettre leur rapport de durabilité au vote des actionnaires», a expliqué hier Vincent Kaufmann, directeur de la Fondation Ethos, qui regroupe plus de 250 caisses de pension, en marge d'une téléconférence.

Cette exigence s'applique depuis 2024, notamment aux entreprises cotées en bourse ayant 500 postes à temps plein et générant 40 millions de francs de chiffres d'affaires. «Pour les investisseurs soucieux des enjeux liés à la durabilité et à la bonne gouvernance, les indicateurs ESG sont

essentiels car ils ont un impact direct sur la pérennité et la valeur future des entreprises», rappelle la Fondation Ethos dans sa nouvelle analyse sur la qualité des rapports de durabilité.

Pas assez de femmes

Les sociétés ont cependant beaucoup de marge de manœuvre, le Code des obligations suisse ne précisant pas de manière exhaustive les indicateurs qui doivent y figurer, note Vincent Kaufmann. Dans un souci de transparence, la Fondation Ethos s'est ainsi penchée, pour la deuxième année consécutive, sur ces documents afin d'analyser leur qualité et leur fiabilité. Et environ 137 entreprises cotées sont ainsi passées à la loupe.

Des progrès, bien qu'insuffisants, ont ainsi été observés dans un premier temps: le nombre de rapports soumis à une vérification externe augmente, tout comme celui des objectifs climatiques qui ont été validés par une instance scientifique indépendante, indique la fondation genevoise. Elle souligne aussi que les institutions financières, notamment les banques cantonales, publient de plus en plus les émissions liées à leurs activités de crédits ou de financement. Ce dernier progrès n'est cependant pas uniforme dans le secteur.

Tous secteurs confondus, la qualité et le niveau de transparence restent ainsi largement insuffisants. Ethos n'a ainsi recommandé d'approuver que 39,7% des rapports soumis au vote cette année, contre 45,7%

en 2024. Les actionnaires de ces sociétés cotées ont quant à eux donné le feu vert à 95,2% des rapports qui leur ont été soumis, contre 97,4% un an plus tôt.

Par ailleurs, la composition des conseils d'administration des compagnies, un élément sur lequel Ethos s'est penché, laisse aussi à désirer. Seules 52,3% des entreprises figurant dans l'indice SPI de la bourse suisse comptent actuellement au moins 30% de femmes au sein de cet organe. «Or, les sociétés cotées en bourse ont jusqu'à 2026 pour atteindre ce seuil. A partir de l'année prochaine, elles doivent expliquer pourquoi elles n'y sont pas parvenues sur la base du principe «comply or explain», conformément à l'article 734f du Code des obligations», conclut le directeur d'Ethos. ■

A mi-parcours, la COP30 patine sur la finance



La négociatrice en chef brésilienne, Lilian Chagas, le président de la COP30, André Corrêa do Lago, et la directrice exécutive, Ana Toni, à Belem, au Brésil, le 17 novembre. ANDRÉ PENNER/AP

Audrey Garric et Perrine Mouterde

L'enjeu des transferts entre les pays développés et ceux du Sud fait partie des points de crispation à Belem

BELEM (BRÉSIL) - envoyées spéciales

Dans les rues de Belem (Brésil), aux portes de l'Amazonie, le logo de la COP30 s'affiche partout. Sur le toit des taxis, sur les tee-shirts, sur les façades pastel décrépies et même comme parfum de glace. Pour autant, la 30^e conférence mondiale sur le climat, présentée comme celle de la « vérité », pourra-t-elle avoir un impact concret « *sur la vie des gens* », comme le souhaite son président, le diplomate André Corrêa do Lago ? A mi-parcours de cette grand-messe qui doit s'achever le 21 novembre, rien n'est encore assuré.

Lundi 17 novembre, des ministres sont arrivés à Belem pour essayer de sortir de l'impasse politique. Toute la journée, dans le centre de conférences ultrasécurisé et climatisé, ils se sont succédé pour rappeler l'urgence de la lutte contre la crise climatique, qui met en jeu notre « *existence même* », selon Dhananjay Ramful, le ministre des affaires étrangères de Maurice. Ils ont rappelé leur attachement au multilatéralisme climatique, percuté par les conflits et par l'absence des Etats-Unis. Trois enjeux bloquent toute avancée : la finance, l'ambition des plans climat et le commerce. Dimanche, André Corrêa do Lago a publié une note de cinq pages pour trouver des terrains d'entente sur ces sujets. Ces dossiers très politiques ne sont pas officiellement à l'ordre du jour des négociations, mais pèsent néanmoins fortement.

« Dette climatique »

Dans ce puzzle final, une pièce reste maîtresse : la finance, traditionnelle ligne de fracture au sein des négociations climatiques. « *Le manque de finances empoisonne toute cette COP. Aucun dossier ne peut avancer sans cela* », prévient Rachel Cleetus, de l'Union for Concerned Scientists. En 2024, la COP29 de Bakou, en Azerbaïdjan, avait décidé que les pays développés devaient « *prendre la tête des efforts* » pour verser 300 milliards de dollars (259 milliards d'euros) par an d'ici à 2035 aux pays en développement, une somme très en deçà des attentes qui avait suscité une forte déception du Sud.

A Belem, « *le fantôme de Bakou hante les salles de négociation* », explique Rebecca Thissen, du Réseau Action Climat - International, qui rassemble 2 000 organisations non gouvernementales (ONG). Les pays du Sud souhaitent un programme de travail pour avoir de la visibilité sur les finances publiques fournies par le Nord, jugé historiquement responsable du réchauffement. « *Ils veulent que ce soit clair que les pays développés ont une dette climatique à leur égard* », résume Claudio Angelo, du réseau brésilien Observatorio do Clima.

Un paquet finance peut « *se dessiner* », avance la délégation française. « *Avec l'Union européenne [UE], on n'a aucun problème à donner des précisions sur la manière dont on va progresser sur l'objectif de Bakou si nos partenaires tiennent aussi leurs engagements* », explique-t-elle. Une manière de rappeler que la décision de la COP29 « *encourage* » aussi les autres pays à mettre la main au portefeuille, en particulier les grandes nations émergentes comme la Chine.

Au sein de l'enjeu tentaculaire de la finance, l'argent consacré à l'adaptation au changement climatique est l'un des points de crispation. De nombreux pays en développement, comme le groupe Afrique ou les petites îles, attendent que les nations développées triplent leur effort. « *Les promesses ne suffiront pas pour arrêter la mer qui monte, nous avons besoin de financements pluriannuels, prévisibles, accessibles* », a appelé Flavien Philomel Joubert, ministre du changement climatique des Seychelles.

Ces clivages nuisent à l'adoption de plans climat plus ambitieux. Seuls 118 Etats ont déposé auprès de l'Organisation des Nations unies de nouveaux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, comme ils sont censés le faire cette année. Manquent à l'appel trois pays du G20 (Inde, Argentine et Arabie saoudite) et la majorité des pays africains et du groupe arabe. Collectivement, ces engagements sont loin de permettre de limiter le réchauffement à 1,5 °C.

Pour les Etats insulaires, l'UE et de nombreux pays d'Amérique latine, la COP doit appeler les retardataires à combler l'écart. Mais ces derniers ne l'entendent pas de cette oreille ; pour la plupart faiblement émetteurs, ils estiment que c'est d'abord au Nord de faire des efforts.

Parmi les lueurs d'espoir, la question de la sortie des énergies fossiles s'est imposée comme l'un des enjeux du sommet. « *Une dynamique inattendue a pris sur le sujet* », observe Fanny Petitbon, responsable France de l'ONG 350.org. Le président brésilien, Luiz Inacio Lula da Silva, a mis la question sur la table dès le sommet des chefs d'Etat, le 6 novembre, appelant à la création d'une feuille de route pour sortir de la dépendance au charbon, au pétrole et au gaz. Depuis, selon le décompte des ONG, une soixantaine de pays – dont la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne ou encore des pays insulaires et d'Amérique latine – ont exprimé leur soutien à cette idée.

Les contours d'une telle feuille de route ne sont pas encore définis. Pour ses promoteurs, l'idée serait que la COP lance un processus visant à aboutir, d'ici à un ou deux ans, à la publication d'un document parfois décrit comme un « *panier de solutions* ». Il devrait permettre d'identifier à la fois les options et solutions à activer pour accélérer la transition, mais aussi les points de blocage.

L'intégration de dates précises de sortie des énergies fossiles s'avère peu probable, afin de ne pas braquer les grands pays producteurs et consommateurs. L'un des défis sera aussi d'intégrer cette proposition dans une décision politique engageant les 194 parties présentes, et pas les seules volontaires.

« *Manque de leadership* »

Dans un contexte de fortes tensions géopolitiques, le commerce est également l'un des sujets conflictuels. La Chine, l'Inde, l'Arabie saoudite ou encore le Brésil dénoncent des « *mesures commerciales unilatérales* », notamment le mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières, qu'ils voient comme une mesure de protectionnisme déguisée. Le commissaire européen au climat, Wopke Hoekstra, présent à Belem, assure au contraire que ce dispositif, visant à soumettre les produits importés dans l'UE à une tarification du carbone équivalente à celle en vigueur en Europe, a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Dans ce champ de rapports de force multiples, cette COP30 « *manque de leadership* », même si elle peut s'appuyer sur une présidence brésilienne expérimentée et efficace, estime Claudio Angelo. L'UE, qui n'a pas réussi à créer un élan faute d'avoir rendu à temps son nouveau plan climat, reste assez discrète, observe Marta Torres Gunfaus, de l'Institut du développement durable et des relations internationales. « *La Chine est engagée de manière constructive. Quant à l'Inde, elle doit entrer dans le jeu* », poursuit-elle. Il ne reste que cinq jours pour trouver des terrains d'entente.

POINT FORT

«Si l'équilibre commercial n'est pas atteint, Washington accusera Berne de mauvaise foi»

GUERRE COMMERCIALE. Simon Evenett, professeur à l'IMD spécialisé dans les questions de politique commerciale, compare les accords de la Suisse et de l'UE avec les Etats-Unis.

Christian Affolter

Les accords signés par la Suisse et par l'Union européenne (UE) avec les Etats-Unis comprennent les deux une taxe douanière de 15%. Mais ils contiennent aussi des différences majeures. Le professeur à l'IMD et à l'Université de Saint-Gall Simon Evenett, spécialiste des relations commerciales et des questions géopolitiques, livre son analyse.

■ **Quelles sont les principales différences entre les deux accords, Etats-Unis - UE et Etats-Unis - Suisse?**

Il y a essentiellement trois différences. Tout d'abord, en chiffres absolus, l'UE investira clairement plus aux Etats-Unis que la Suisse avec 600 milliards de dollars contre 200 milliards. Mais par habitant, la Suisse y met beaucoup plus.

«Les déclarations que nous entendons de la part de certains politiciens induisent en erreur. Ils confondent la négociation du mandat avec l'accord final.

Alors que les Américains ne s'attendent même pas à avoir un accord final avant 2026.»

Simon Evenett
Professeur à l'IMD
et à l'Université de Saint-Gall



Ensuite – même si cet engagement n'est pas directement pris par le gouvernement, mais sera tenu par des entreprises –, les Européens se sont engagés à acheter beaucoup d'énergie (*ndl: comme du gaz naturel liquéfié, 750 milliards de dollars d'ici à 2028*). Ce n'est pas le cas de la Suisse. Sous cet aspect, l'accord de l'UE est donc moins bon.

Troisièmement, les deux, l'UE et la Suisse, devront procéder à des libéralisations, mais dans des domaines différents. Pour la première, ces assouplissements se situent essentiellement au niveau des réglementations de la chaîne d'approvisionnement, des exigences en matière de gouvernance d'entreprises et de la taxe prélevée sur les importations de produits générant des émissions carbone élevées.



Tariffs. «Même si la Cour suprême décide d'interdire les taxes douanières réciproques, le président des Etats-Unis aurait plein de pouvoirs afin de les remplacer par d'autres», estime le professeur Simon Evenett.

En ce qui concerne la Suisse, elle devra essentiellement reconnaître des réglementations américaines dans certains domaines agricoles et non agricoles, et devra acheter plus de produits agricoles américains, ce qui n'est pas le cas de l'UE.

■ **Impossible de savoir lequel des deux est meilleur...**

Ce qui est certain, c'est que les deux, l'UE et la Suisse, sont pris en otage. Et il y aura des groupes qui s'opposeront aux déréglementations prévues.

■ **Quelles parties de ces différents accords sont contraignantes?**

Leur statut est très différent: l'UE a un contrat cadre, et les Américains ont pris des mesures pour le mettre en œuvre. De son côté, la Suisse dispose d'un texte qui répertorie les sujets sur lesquels elle négociera avec les Etats-Unis, et les résultats souhaités. Les déclarations que nous entendons de la part de certains politiciens induisent en erreur. Ils confondent la négociation du mandat avec l'accord final. Alors que les Américains ne s'attendent même pas à avoir un accord final avant 2026.

■ **En revanche, ils veulent arriver à une balance commerciale équilibrée d'ici à fin 2028. Est-ce réaliste?**

Au mieux, c'est un objectif, mais qui pose un problème particulier à la Suisse. S'il n'est pas atteint, les Américains vont accuser les Suisses d'avoir agi de mauvaise foi. C'est le problème avec la manière dont ils négocient: ils sont convaincus que les autres pays les ont exploités. Ils fixent ainsi des objectifs qui n'ont pas beaucoup de sens du point de vue économique, et s'ils ne sont pas atteints, les partenaires économiques sont accusés de tricher, ce qui sert

de prétexte à une nouvelle série de taxes douanières.

■ **Dans l'accord avec la Suisse, il n'y a pas d'argent public impliqué, n'est-ce pas?**

Il pourrait y avoir du soutien du gouvernement pour des investissements outre-Atlantique sous forme de garanties. Mais il est correct que l'argent public n'est quasiment pas impliqué dans l'accord avec la Suisse, alors que dans le cas de l'UE, c'est un peu plus ambigu. Par

exemple, les achats d'énergie sont majoritairement effectués par des entreprises en mains de l'Etat, donc il est plus concerné.

■ **Dans le cas du Japon, l'Etat est-il encore plus engagé que du côté de l'UE?**

Oui, l'engagement du gouvernement est très fort, car certains investissements faisant partie de l'accord seront financés par la Development Bank of Japan. Donc, en ce qui concerne l'implication de l'Etat, le Japon et la Corée se

trouvent probablement en tête, l'UE au milieu et la Suisse à la fin.

■ **Le cadre légal pourrait-il imposer des limites à ces négociations, notamment selon l'arrêt attendu de la Cour suprême américaine, qui doit décider de la légalité des droits de douane décrétés par Donald Trump?**

C'est en effet la seule contrainte légale actuellement. Mais même si la Cour décida d'interdire les taxes douanières réciproques, le président des Etats-Unis aurait plein d'autres pouvoirs afin de les remplacer par d'autres. Ceux qui espèrent que la juridiction supérieure sauvera leur entreprise ne doivent plus se faire d'illusions: cela ne se passera pas ainsi.

■ **Au sujet des déclarations entre les Etats-Unis et la Suisse, votre centre Global Trade Alert relève cinq points négatifs...**

Sans vous les exposer en détail, je peux vous dire que ce que nous voyons est un pas en arrière par rapport au processus de mondialisation que nous avons connu depuis 30 ans, depuis la chute du mur de Berlin. Donc, la question n'est pas si nous allons progresser, mais jusqu'où nous allons reculer, vers un monde plus protectionniste. Les Etats-Unis vont évidemment très vite dans cette direction. Ce qui est intéressant cette année, c'est que d'autres pays n'ont pas du tout choisi d'augmenter leurs taxes douanières à tout va. Une issue comme celle de la grande récession des années 1930 nous a été épargnée. Mais combien de temps cette détermination de rester ouvert va-t-elle durer?■

Les pharmas suisses restent dans l'incertitude

Si la déclaration d'intention entre Berne et Washington du 14 novembre est perçue comme un apaisement pour une grande partie de l'économie helvétique, elle laisse l'industrie des médicaments face à des interrogations majeures. Seuls deux paragraphes abordent succinctement la question des droits de douane pour ce secteur, mentionnant un plafond de 15% également, qui pourraient être appliqués aux produits pharmaceutiques dans le cadre de la «Section 232 américaine», une loi qui autorise le président à imposer des «tariffs» si des importations menacent la sécurité nationale.

La faîtière Interpharma salue néanmoins cette étape. «Nous nous réjouissons que la délégation suisse menée par Guy Parmelin soit parvenue à obtenir un premier accord», souligne son directeur René Buholzer.

Selon lui, les importantes annonces d'investissements de Roche et de Novartis aux Etats-Unis ces derniers mois ont «largement contribué à cette solution».

Mais la déclaration d'intention ne clôt pas le dossier, certains points demeurent vagues. «Les négociations ne sont pas encore achevées», rappelle le directeur, qui insiste sur la volonté affirmée des deux parties «de poursuivre ces discussions de manière progressive et approfondie».

Surtout, les grands laboratoires restent exposés. Les médicaments demeurent en principe affranchis de droits de douane et le texte américain affirme que d'éventuels prélèvements ne dépasseront pas 15%. Mais pour l'association faîtière, l'introduction même d'un tarif douanier sur les produits pharmaceutiques constituerait «une rupture de tabou», alors que les médicaments ont toujours été exemptés afin de garantir l'accès aux patients.

La contrainte vient également du principe de la nation la plus favorisée (NPF). La Suisse, en raison de prix de médicaments relativement bas en comparaison du pouvoir d'achat des autres pays, est devenue un pays de référence pour les Etats-Unis. «Cela crée une pression considérable», prévient René Buholzer. Il estime que si la Suisse sert de référence, les médicaments devraient être alignés sur les prix américains – ou «risqueraient de ne pas être commercialisés, voire d'arriver sur le marché avec un retard significatif».

Interpharma appelle donc à une réaction politique rapide: «Une modernisation urgente de la fixation des prix des médicaments innovants est nécessaire», plaide son directeur, tout en mettant en garde contre de nouvelles mesures strictement axées sur la réduction des coûts. A défaut, c'est l'attractivité même du site suisse des sciences de la vie qui serait «mise en danger». **Nathalie Praz**

Neuf sujets sensibles contenus dans la lettre d'intention envoyée par la Maison-Blanche

GUERRE COMMERCIALE. Washington a accepté de réduire ses droits de douane à 15% avec la Suisse, mais la liste des contreparties est longue et potentiellement sensible pour la Confédération.

Pascal Schmuck

Les termes de la déclaration d'intention entre les Etats-Unis et la Suisse n'ont encore rien de péremptoire. Les parties précisent bien que le document «ne constitue pas un instrument juridiquement contraignant». Le texte montre néanmoins la direction que Washington entend donner aux discussions. Décryptage de neuf sujets discutés côté suisse.

1. La déclaration stipule un montant total de 200 milliards de dollars d'investissement aux Etats-Unis sur les cinq prochaines années.
Cet engagement est-il réalisable?
Peu probable

Ce montant représente une moyenne de 40 milliards de dollars par an, uniquement réalisés par des entreprises privées. Pour rappel, ces dernières ont investi près de 15 milliards de francs aux Etats-Unis en 2023, selon des chiffres de la Banque nationale suisse (BNS). Roche compte bien investir 50 milliards de dollars outre-Atlantique, mais sur cinq ans. Novartis s'est engagé pour un montant de 23 milliards sur la même durée. Même l'objectif d'un tiers de cet investissement d'ici à fin 2026, soit près de 70 milliards, semble utopiste.

2. La fiche d'information publiée par la Maison-Blanche prévoit «d'éliminer le déficit commercial entre les deux pays d'ici à 2028». Est-ce possible aussi rapidement?
Peu probable

Le déficit a atteint 38,5 milliards de dollars en 2024. Pour cette même année, la Suisse a importé des biens américains d'une valeur totale de 14,3 milliards de francs, en baisse de 3%, faisant du pays son sixième partenaire commercial, comme le montre

l'Office fédéral de la douane (OFD): il faudrait donc que la Suisse augmente de plus du double ses achats de produits américains, à moins qu'elle ne réduise massivement ses exportations outre-Atlantique, le tout en 36 mois. Rappelons par ailleurs que l'administration américaine tait soigneusement que les Etats-Unis enregistrent un excédent dans les services d'un montant comparable à son déficit dans les biens. En 2024, la différence s'est établie à près de 20 milliards de francs en faveur de Washington, selon les chiffres du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco).

3. La Suisse ouvrira-t-elle son marché aux produits alimentaires américains?
Oui, mais en partie seulement

La déclaration d'intention évoque des droits de douane nuls «sur les produits de la mer américains, et sur certains produits agricoles américains, ainsi que par l'utilisation de contingents tarifaires pour d'autres produits agricoles».

Le Conseil fédéral a déjà donné quelques détails, parlant de 500 tonnes pour la viande de bœuf, de 1000 tonnes pour la viande de bison et 1500 tonnes pour la viande de volaille. Quant aux poissons et autres fruits de mer, ils sont de toute façon importés en grandes quantités. La «sélection de produits agricoles non sensibles pour la Suisse» pourrait concerner des catégories comme les amandes ou les oranges qui ne sont pas produites en Suisse. La Maison-Blanche évoque ainsi «certains fruits, des oléagineux secs ou encore des spiritueux comme le whisky et le rhum».

Pour rappel, le total du marché de la viande bovine en Suisse est estimé à 120.000 tonnes par an environ, selon les chiffres de ProViande, les importations représentant 22.000 tonnes fournies en majorité par l'Allemagne et l'Autriche. Quant à la volaille, il s'en écoute près de

150.000 tonnes par an, avec un peu moins de 55.000 tonnes provenant de l'importation, selon la fondation Aviforum. Reste donc à attendre la réaction des consommateurs, que les pratiques américaines de «bœuf aux hormones» ou de «poulet nettoyé au chlore» font fuir. Toutefois, Washington souhaite une coopération «pour rationaliser les exigences sanitaires en matière d'étiquetage et de certificats, en particulier pour le bœuf, le bison et les produits laitiers».

4. La déclaration d'intention comprend-elle des achats d'armes américaines?
Non

Rien de tel n'est évoqué dans le texte. Selon la NZZ am Sonntag, les négociations ont abordé des achats d'armes supplémentaires auprès des Etats-Unis. Le conseiller fédéral Martin Pfister «part du principe qu'il n'en sera pas question à l'avenir non plus, mais je ne peux rien exclure», a-t-il déclaré à la télévision alémanique SRF.

5. Les véhicules américains pourront-ils être importés plus facilement?
Probablement

Une clause indique que «la Suisse prévoit de travailler avec les Etats-Unis pour faciliter la reconnaissance des normes de sécurité des véhicules des Etats-Unis (FMVSS)», ce que

la Confédération fait déjà pour certains produits. Le Cybertruck de Tesla par exemple n'est pas homologué en Suisse en l'absence d'une «autorisation globale européenne», rappelle l'Office fédéral des routes (Ofrou). Le futur accord commercial pourrait donc lui ouvrir les voies helvétiques. Autre souci, les normes américaines ne traitent pas aussi fortement la protection des piétons que les règles européennes, souligne le European Transport Safety Council. Les standards de l'Union européenne exigent des formes de carrosserie destinées à limiter les blessures lors des impacts.

6. La Suisse autorisera-t-elle automatiquement tout dispositif médical américain?
Non, mais il n'y a pas de réciprocité

La déclaration d'intention souligne que la Suisse «entend faciliter l'acceptation des dispositifs médicaux approuvés par la Food and Drug Administration (FDA) américaine». L'inverse n'est toutefois pas vrai puisque les décisions de Swissmedic peuvent être largement ignorées de leur homologue américain.

7. La déclaration d'intention enterre-t-elle les projets de taxation des géants américains du numérique comme les Gafam?
Oui

Le texte stipule que «la Suisse et le Liechtenstein entendent continuer de s'abstenir d'imposer des taxes sur les services numériques», qui auraient pu cibler les géants américains comme Google, Amazon, Facebook, Apple ou Microsoft. La Suisse n'impose rien de tel pour le moment mais certaines personnalités, sur la gauche de l'échiquier politique, y étaient une oreille favorable. La conseillère nationale Franziska Ryser (Les Vert-e-s/SG) a ainsi déposé une motion en ce sens au sein de la commission de l'économie et des redevances.

importants pour les produits et services américains».

Il est donc tout à fait probable que Berne s'aligne sur les exigences américaines à l'avenir pour tout ce qui concerne les contrôles d'exportation et les sanctions, notamment envers la Chine. Pour rappel, la Confédération a signé un accord de libre-échange avec Pékin, qu'elle cherche à mettre à jour.

9. Les investissements en provenance de pays jugés hostiles par Washington seront-ils bloqués par Berne?
Peut-être

L'administration américaine dit très clairement qu'elle souhaite davantage de coopération dans les investissements étrangers. Ces derniers seront examinés «y compris sur la base de la sécurité nationale», selon la Maison-Blanche.

Une acquisition comparable à celle de Syngenta par ChemChina en 2017 pourrait donc être soumise au bon vouloir de Washington à l'avenir. Berne y songe déjà depuis quelques années, sur la base d'un texte du sénateur Beat Rieder (PDC/VS) qui demande des mesures supplémentaires pour contrôler les rachats stratégiques d'entreprises suisses par des fonds étrangers. Certaines dispositions de cette «Lex Syngenta» doivent encore être soumises au Conseil national lors de la session d'hiver 2025.■

Publicité

La croissance déjà touchée

L'économie suisse a souffert davantage que prévu du coup de masse douanier de 39% asséné en août. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a fait état lundi d'une contraction du PIB de 0,5% au troisième trimestre comparé au partiell précédent, selon une estimation corrigée des variations saisonnière. Au deuxième trimestre, le pays avait affiché une croissance de seulement 0,1%, après une croissance de 0,7% entre janvier et mars.

L'économie helvétique a donc produit moins de richesses qu'anticipé par les économistes consultés par AWP. Ils tablaient sur une évolution entre -0,3% et +0,2% au troisième trimestre 2025 par rapport au précédent.

«Plombée par un important recul de la création de valeur dans le secteur chimique et pharmaceutique, l'industrie dans son ensemble a connu une évolution négative», ont souligné les économistes fédéraux dans le document. La croissance dans le secteur des services a été inférieure à la moyenne. La consommation domestique n'a pas non plus permis de compenser la mauvaise tenue du commerce extérieur. (awp-AGEFI)

Des Suisses trop naïfs face aux cyber-arnaques

TECHNOLOGIE Les annonces de cyberincidents affectant des particuliers, mais aussi de cyberattaques paralysant des entreprises, se maintiennent à un niveau très élevé, selon les chiffres officiels. Si les pirates usent d'artifices ingénieux, les victimes sont souvent trop crédules

ANOUCH SEYDTAGHIA

Ouvrez votre téléphone et parcourrez quelques applications. Les SMS, d'abord. «Bonjour maman, mon téléphone est cassé. J'ai perdu toutes mes données. Tu peux m'envoyer un message sur WhatsApp? C'est mon nouveau numéro», dit le message, affichant un numéro commençant par +41 77. Ouvrez ensuite Telegram. Vous verrez que vous avez été ajouté au groupe «Global Wealth Hub», une certaine Emma Rose Williams livrant ses conseils d'investissements. Dans votre messagerie, les e-mails d'apparence légitime d'Infomaniak, Assura ou La Poste s'empilent. Et ne parlons même pas des appels reçus – comme ces enregistrements en anglais censés provenir des autorités –, mais parfois beaucoup plus subtils.

Nous sommes harcelés par les cyber-arnaques. Certaines débutent de manière anodine et se poursuivent avec des niveaux de sophistication impressionnantes. Et le phénomène ne faiblit pas, les criminels exploitant la naïveté toujours tenace de leurs victimes. Mardi, l'Office fédéral de la cybersécurité (OFCS) a publié des chiffres qui donnent un aperçu glaçant du phénomène. Lors du premier semestre 2025, pas moins de 35 727 cyberincidents lui ont été communiqués, un chiffre «stable, à un niveau élevé», selon l'OFCS, qui note que 58% concernaient des tentatives d'escroquerie (le solde étant des piratages, fuites de données ou encore des maliciels). Si les alertes liées à des appels frauduleux ont baissé, à 10 578 cas, les tentatives d'escroqueries à l'investis-

MAIS ENCORE

L'arnaque au président toujours en vogue
Selon l'OFCS, l'essor du phénomène de l'arnaque au président constaté l'année dernière s'est poursuivi. Les 605 tentatives d'arnaque au président signalées durant le premier semestre ont été presque aussi nombreuses que toutes les annonces de 2024. Les communes, les écoles et les églises en ont à nouveau fait les frais. (LT)



Au premier semestre 2025, 35 727 cyberincidents ont été communiqués à l'Office fédéral de la cybersécurité, dont 58% concernaient des tentatives d'escroquerie. (GETTY IMAGES)

sement en ligne via des publicités ont explosé, avec une multiplication par cinq des cas à 3485 annonces.

Ces chiffres ne représentent qu'une toute petite pointe du gigantesque iceberg des cyberarnaques. Il s'agit d'annonces volontaires de citoyens. Et l'OFCS ne sait rien des sommes perdues par les victimes: des centaines, et parfois des dizaines de milliers de francs, les médias relatant sans cesse des histoires dramatiques.

L'OFCS donne plusieurs exemples édifiants, ciblant notamment Twint ou des services d'e-banking. Les escrocs repèrent leurs victimes, qui vendent un objet sur des sites de petites annonces, et les appellent par téléphone. «Grâce à des contacts personnels établis parfois sur plusieurs jours, ils paraissent crédibles, veillant notamment à rassurer leurs victimes au cas où elles deviendraient méfiantes», écrit l'OFCS, qui déplore que les cibles donnent petit à petit toutes les informations sensibles.

Pistes brouillées

Autre arnaque: les pirates créent de faux sites web de banques, payent pour qu'ils soient mieux référencés que les sites légitimes sur Google et parviennent ainsi à aspirer progressivement toutes les informations de connexion à leurs cibles, avant de «piller le compte e-banking de leurs victimes», dit l'OFCS. Les pirates parviennent aussi régulièrement à prendre le contrôle de comptes Twint, grâce à de l'ingénierie sociale et en endormant la méfiance des internautes, avec, in fine, «des transactions irrévocables». «Souvent, les cybercri-

minels ont le temps de faire plusieurs opérations avant que la fraude ne soit découverte par la banque. Ils veillent d'ailleurs à brouiller les pistes en transférant de l'argent sur plusieurs comptes, dont certains piratés», détaille la Confédération.

«Les fraudes sont de mieux en mieux conçues, ce qui rend leur identification complexe, même pour les utilisateurs expérimentés»

YAN BORBOËN, ASSOCIÉ CHARGÉ DES SERVICES DE CYBERSÉCURITÉ CHEZ PWC

L'hameçonnage (ou *phishing* en anglais) continue ainsi de faire des ravages. «Malgré l'augmentation de la sensibilisation, les internautes restent vulnérables au *phishing*, car l'évolution rapide et la sophistication des attaques, notamment via l'intelligence artificielle, rendent leur détection plus difficile. Les efforts de formation, même si'ils progressent, peinent à suivre le rythme de l'innovation criminelle», analyse Yan Borboën, associé chargé des services de cybersécurité chez PwC.

Il faut aussi parler des arnaques à l'investissement. Ouvrez Instagram ou Facebook, ou alors consultez des sites de médias légitimes: vous y trou-

vez très souvent des interviews choquantes de personnalités de la RTS, de Karin Keller-Sutter, de Roger Federer ou de DJ Bobo, permettant, prétendument, de tout savoir sur leur stratégie de placement. Les pirates demandent un apport de 250 francs au début, puis de beaucoup plus, avant que la victime – qui parfois reçoit un peu d'argent – finisse par perdre des sommes colossales. Et il y a plus pervers encore. «Les escrocs prennent contact avec les victimes de fraude à l'investissement, en affirmant pouvoir les aider à récupérer l'argent volé, à la condition, naturellement, que de nouveaux paiements soient effectués en avance, en échange de ce présumé service», détaille l'OFCS.

Les victimes sont-elles beaucoup trop crédules? «Expliquer le problème des escroqueries à l'investissement en ligne uniquement par la naïveté des internautes ne reflète pas toute la réalité, car ces fraudes sont de mieux en mieux conçues, ce qui rend leur identification complexe, même pour les utilisateurs expérimentés», estime Yan Borboën. Et les autorités ne devraient-elles pas agir à la racine? «Concernant le laxisme perçu de l'Etat, il s'explique par la difficulté des institutions à suivre l'évolution rapide des attaques alimentées par l'IA et à adapter leurs réponses, plutôt que par un manque d'implication», affirme l'expert.

Rançongiciel sur demande

Il y a enfin le point des attaques par rançongiciel (ou *ransomware*), qui paralySENT les systèmes informatiques des entreprises et volent des

données, les pirates exigeant ensuite une rançon pour que la victime les récupère – les menaçant dans le cas contraire de les publier. De 44, le nombre d'annonces est passé à 57 cette année, avec à la clé des dizaines de millions de francs perdus par les entreprises. Et le récent piratage de Logitech indique que le phénomène se poursuit. Les groupes de rançongiciel parviennent ainsi à modifier, voire à désactiver les produits de sécurité en place, afin d'éviter toute détection précoce, note l'OFCS.

Une tendance inquiétante se dessine. Les développeurs proposent, sur des plateformes prêtes à l'emploi, les instruments nécessaires aux différentes étapes d'une attaque par rançongiciel (p. ex. exfiltration des données, chiffrement, communication et paiement), détaille l'OFCS, permettant à n'importe qui de lancer des attaques. «Malgré le fait que les attaques par *ransomware* soient connues, 20% des organisations mondiales les considèrent encore comme l'une des menaces les moins maîtrisées, notamment à cause de l'élargissement de la surface d'attaque liée à la multiplication des objets connectés. Les entreprises doivent ainsi sécuriser un environnement toujours plus vaste face à des attaques complexes, ce qui demande plus de ressources», avertit Yan Borboën. Et même si, d'après l'étude «PwC Global Digital Trust Insights Survey 2026», 78% des organisations suisses prévoient d'augmenter leur budget dans ce domaine d'ici à 2026, le niveau de vulnérabilité des PME reste très élevé. ■

Comment déceler en un éclair les messages suspects

OUTILS Le site Flairsafe.ch permet d'analyser rapidement le contenu de SMS et d'e-mails douteux. Il faut en parallèle faire preuve de prudence en permanence

Déetecter des fautes d'orthographe, observer les images, les liens ou encore le ton du message: ce sont les principes de base lorsque l'on se trouve face à un message non sollicité, que ce soit un e-mail, un SMS, voire une notification reçue via WhatsApp ou Telegram. Depuis quelques jours, un nouveau site offre une analyse rapide et gratuite de tout contenu douteux, Flairsafe.ch.

Flair a été développé par Sandy Lavorel, spécialiste passionné de la lutte contre la fraude au sein de Vyntra, une société vaudoise active dans la détection des crimes financiers et basée à Yverdon. Il précise que la plateforme est

une initiative strictement personnelle, créée en dehors de toute activité professionnelle et sans lien avec son employeur actuel. Le site permet de détecter les arnaques à partir de simples captures d'écran ou de messages reçus.

Pour utiliser l'outil, il faut soit effectuer un copier-coller du message douteux, soit charger une capture d'écran sur le site. Quelques secondes plus tard, le verdict apparaît, indiquant si le contenu est dangereux ou non. Nous l'avons par exemple testé avec un e-mail prétendument envoyé par les CFF, permettant un remboursement pour une facture payée à double. Résultat: le risque est jugé «élevé» par le site, car «ce message use de promesses de remboursement pour inciter à cliquer sur un lien suspect». Les signaux d'alerte

principaux sont «l'usage d'un remboursement inattendu pour incitation au clic», «un lien raccourci ou non officiel (exemple: «swisspass.ch/erstattung» au lieu d'un sous-domaine officiel de Sbb.ch)» mais aussi l'absence de destinataire personnalisé (e-mail générique, pas de nom mentionné»).

Avec de l'IA générative

L'outil, encore en développement, ne garantit pas à 100% des résultats exacts. «Flair repose aujourd'hui principalement sur de l'IA générative, combinée à une approche d'analyse structurée des contenus suspects. L'outil a été optimisé avec de vrais exemples d'arnaques, récoltés, analysés et annotés par mes soins. J'ai également travaillé avec un groupe de testeurs qui ont évalué les premiers prototypes et permis d'amé-

liorer l'ergonomie et la qualité des réponses. A ce jour, plus de 400 contenus suspects ont été analysés via Flair», détaille Sandy Lavorel.

Le spécialiste précise que «l'objectif n'est pas de fournir une vérité absolue, mais un diagnostic fiable et compréhensible, pour aider chacun à prendre une décision éclairée». Pour la suite, Sandy Lavorel songe à ouvrir son outil à d'autres canaux vecteurs d'arnaques (WhatsApp, Messenger, X, Instagram...), mais aussi à effectuer une connexion «avec les autorités et institutions pour faciliter le signalement sécurisé des arnaques».

Innombrables conseils

De son côté, l'Office fédéral de la cybersécurité (OFCS) livre de nombreux conseils sur son site. Il faut par exemple

activer autant que possible l'authentification multifactorielle (mot de passe puis code par SMS) pour renforcer la sécurité de vos comptes. «Cette méthode, qui réduit significativement le risque de violation de données, peut cependant tout de même être déjouée par des techniques d'ingénierie sociale», avertit aussi l'OFCS. Il faut aussi de méfier des demandes frauduleuses, transmises par courriel ou par SMS, invitant à confirmer des accès ou à divulguer votre code. Et il ne faut pas oublier qu'il est facile de falsifier une adresse électronique ou un numéro de téléphone afin de rendre un message plus crédible. Enfin, ne jamais inscrire de données de votre carte de crédit ou d'autres données sensibles sur une page ouverte à partir d'un lien reçu par courriel ou SMS. ■ A. S.